

Séminaire de Présentation DRH à l'UFR DSP

—
Vendredi 14 avril 2023

Les acteurs ressources humaines

Des acteurs multiples :

Le Président, **Philippe Gervais-Lambony**, a autorité sur l'ensemble des personnels affectés à l'université

La VP RH et sociales, **Laurence Sinopoli**

La Directrice Générale des Services, **Pascale Saint-Cyr**

La DGSA en charge des ressources Humaines et de l'appui aux organisations, **Juliette Sanchez Mondésir**

Les chef.fe.s de services au sein de la DRH et leurs équipes, **Caroline Montout, Lucie Poulet, Sophie Le Bars, Nathalie Popelier**

Les **directeur.ice.s et chef.fe.s de service** (environ 40 services /composantes)

Les instances du **dialogue social**



La Direction des Ressources Humaines

- 4 services
- **61** collègues pour vous accompagner dans votre parcours professionnel



L'organisation de la DRH

Des services qui traitent des questions individuelles et collectives, administratives et financières :

- Un service des personnels enseignants (SPE)
- Un service des personnels BIATSS
- Un service en charge d'assurer le contrôle de la paie, le pilotage de la masse salariale et l'accompagnement des départs en retraite
- Un service de l'accompagnement des parcours professionnels comprenant la formation pour l'ensemble des personnels et une cellule handicap

Votre parcours des personnels au sein de la DRH

**Personnels
administratifs
Biatss**

**Services
répartis sur 2
niveaux**

**Personnels
enseignants**

**Paie, masse
salariale, pensions**

**Accompagnement
professionnel**





A qui m'adresser pour obtenir un document administratif ?

Pour un bulletin de salaire :

- Le site de l'ENSAP (ensap.gouv.fr) permet à tout agent public d'obtenir ses bulletins de salaire dès le versement du traitement. En cas de difficulté lors de la création de votre compte ENSAP, vous pouvez contacter votre gestionnaire RH.

Pour tout autre document administratif :

- Merci de vous rapprocher de votre gestionnaire RH.

Service des personnels Enseignants (SPE)

Le **SPE** est chargé de toutes les opérations de gestion concernant les enseignants titulaires et contractuels de l'Université

Le **SPE** gère environ:

- **900** personnels enseignants titulaires,
- **400** personnels enseignants contractuels (ATER, invités, associés, contrats de recherche/ postdocs depuis la rentrée 2019, ...)
- **2000** enseignants horaires (« vacataires »)

Service des personnels BIATSS

Lieu : Aile ouest de la bibliothèque universitaire

BIATSS : Personnels de Bibliothèques, Ingénieurs, Aministratifs, Techniciens, Sociaux et de Santé

Le service est réparti en **trois pôles** qui vous accompagnent à différents moments de votre carrière :

- Le pôle **recrutement, concours et gestion collective**
- Le pôle des agents **contractuels**
- Le pôle des agents **titulaires**

Service des personnels BIATSS

Cheffe de service : [Caroline MONTOUT](#) - 74.19

Adjointe : *en cours de recrutement* - 71.11

Secrétariat de Direction : [Jeanne DENAY](#) - 71.17 (Bureau B 408)

Gestion des agents titulaires - 1^{er} étage

- Cheffe de pôle : [Cynthia GRIMBERT](#) - 74.67

- Gestionnaire des agents de l'UFR DSP : [Céline DUBOIS-BODENES](#) - 47.87

Gestion des agents non titulaires – RDC

- Cheffe de pôle : [Catherine BUTOT BOS](#) - 72.82

- Gestionnaire des agents de l'UFR DSP : [Aurélie FERREIRA](#) - 71.36

- Gestionnaires des agents horaires : [Amèle ELMIRINI](#) - 77.78 et [Phyanne MEDOUARD](#) - 58.75

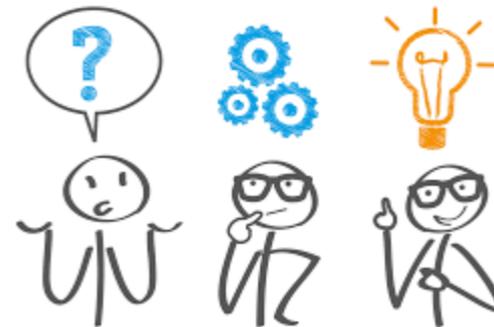
Service des personnels BIATSS

Bureau des Recrutements et Missions collectives transversales - 1^{er} étage

- Cheffe de pôle : [Vanessa FAELENS](#) - 58 83
- Chargée des recrutements et concours : [Marine WISCHEROP](#) - 58 24
- Chargée des recrutements et de l'intégration : [Céline DE BOUBERS](#) - 50 18
- Gestionnaire concours et opérations collectives : [Florent POYER](#) - 74 88
- Gestionnaire concours et opérations collectives : [Thomas GRATEAU](#) - 58 80

Recrutement, concours et opérations collectives

Conseil et suivi relatif :



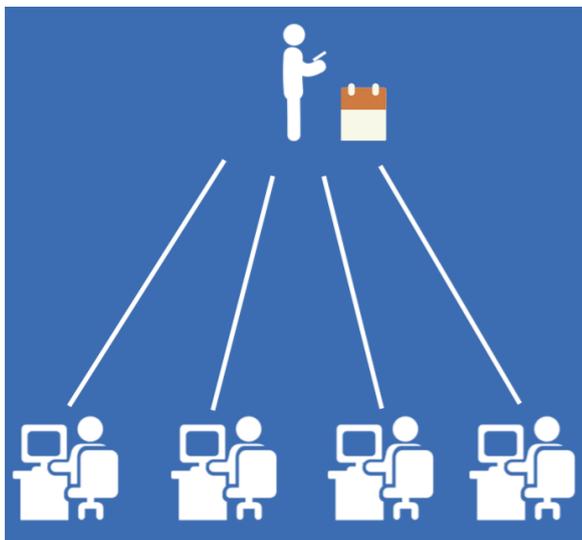
- ✓ aux avancements de carrière (liste d'aptitude et tableau d'avancement) : promotions.biatss@liste.parisnante.fr
- ✓ aux recrutements : recrutement@liste.parisnante.fr
- ✓ aux concours : concours.biatss@liste.parisnante.fr

Service des personnels BIATSS



Les pôles sont composés de gestionnaires, chacun étant référent d'un agent.

Votre gestionnaire est votre interlocuteur principal



Le gestionnaire répond aux diverses interrogations, conseille et oriente le personnel dont il a la gestion

Le rôle de votre gestionnaire RH

- Gestion de votre carrière (promotions échelons, changement de corps/grade, reconstitution de carrière, etc.) ;
- Mise en œuvre de votre rémunération et tout acte ayant un impact sur celle-ci;
- Gestion de vos congés (congés maladie, CET, congés exceptionnels via Ohris);
- Accompagnement dans vos démarches de mobilités ou demandes de changement de position (congé parental, disponibilité, etc.)
- Interlocuteur privilégié dans vos démarches, vos actions et vos interrogations (attestations employeurs...)

→ Votre gestionnaire RH est garant de la mise en œuvre de la réglementation et son application dans votre intérêt et dans le cadre de votre statut

Avancement de carrière des personnels contractuels

A l'issue d'un contrat d'un an, un contrat de deux ans est proposé si un renouvellement est souhaité par l'établissement. Par la suite, un contrat à durée indéterminée est proposé, toujours si le renouvellement est souhaité par l'établissement.

Reprise d'ancienneté à hauteur de 50% de la carrière antérieure dans les 6 mois suivants l'embauche (sur justificatifs)

Changement d'échelon tous les 3 ans

Avancement de carrière des personnels titulaires

Changement d'échelon automatique après la durée de l'échelon

Changement de grade par tableau d'avancement (TA), concours ou examen professionnel

Changement de corps par Liste d'aptitude (LA) ou concours

Service Paie, Pilotage MS, Retraites

- Appui aux pôles de gestion des personnels **Enseignants Chercheurs, Enseignants** et **BIATSS** (titulaires et contractuels) sur la liquidation de la **paie**
- Suivi et pilotage de la **masse salariale**
- Déploiement et assistance sur les **systemes d'information RH** : SIHAM, OSE, OHRIS

assistanceOse@liste.parisnanterre.fr
assistanceOhris@liste.parisnanterre.fr

→ **Retraites**

Votre rémunération (1/3)

Votre traitement est statutaire : il dépend de votre corps / grade et est proratisé à votre quotité de travail. Il est composé :

- **D'un Traitement Brut**

- Le TB correspond à votre INM multiplié par la valeur du point d'indice dans la Fonctions publique (4,850033 € depuis le 1^{er} juillet 2022),
- Votre INM évolue avec votre échelon dans votre corps / grade

Votre rémunération (2/3)

- **D'indemnités ou primes**

- L'Indemnité de Résidence correspondant à 3% du TB en région Parisienne
- L'Indemnité Fonctions Sujétions et Expertise (IFSE) pour les titulaires et la Prime article L954-2 du code l'Education pour les contractuels (correspondant à 45% de l'IFSE pour le même corps/grade)
- NBI: nouvelle bonification indiciaire, points d'indices supplémentaires entre 10 et 50 points attribués à certains personnels exerçant certaines fonctions à responsabilité. Liste de fonction établie par l'établissement et votée en instances, dans le cadre d'un nombre de points arrêtés par le Ministère.
- L'indemnité compensatrice de la hausse de la CSG (ICSG) pour les titulaires (et certains contractuels)

Votre rémunération (3/3)

- **Le cas échéant d'indemnités complémentaires ou remboursements de frais sur justificatifs et demande :**
 - Remboursement domicile/travail : 50% du forfait Navigo
 - Protection Sociale Complémentaire : Prise en charge par l'employeur de 15 € maximum
 - Supplément Familial de Traitement (SFT) : en fonction de l'INM et du nombre d'enfants
 - Forfait télétravail payé par trimestres sur validation Ohris des jours télétravaillés (2,88 € par jour)

Lire son Bulletin de Salaire

DDFIP DES YVELINES N° ORDRE **L 1681**

BULLETIN DE PAYER MOIS DE **MARS 2023** TEMPS DE TRAVAIL **151,67 H**

GESTION POSTE **22 0840 E17 092** LIBELLÉ **UNIVERSITE PARIS NANTERRE UPN PERS ITRF TIT** SIRET **19921204400010**

MIN. **937** NUMÉRO **[REDACTED]** CLÉ **[REDACTED]** N°DOS **10** GRADE **TECH. RECH. FORM CN** ENFANTS À CHARGE **02** ÉCH. **03** INDICE OU NB. D'HEURES **0355** TAUX HORAIRE OU NBI **[REDACTED]** TEMPS PARTIEL **[REDACTED]**

CODE	ÉLÉMENTS	À PAYER	À DÉDUIRE	POUR INFORMATION
101000	TRAITEMENT BRUT	€ 1721,76		
101050	RETENUE PC		€ 191,12	
102000	INDEMNITE DE RESIDENCE	€ 51,65		
104000	SUPP FAMILIAL TRAITEMENT	€ 75,99		
200033	REMBT DOMICILE-TRAVAIL	€ 34,23		
201793	I.F.S.E.	€ 493,15		
202206	IND. COMPENSATRICE CSG	€ 16,90		
401201	C.S.G. NON DEDUCTIBLE		€ 55,09	
401301	C.S.G. DEDUCTIBLE		€ 156,09	
401501	C.R.D.S.		€ 11,48	
403301	COTIS PATRON. ALLOC FAMIL			90,39
403501	COT PAT FNAL DEPLAFONNEE			8,61
403801	CONT SOLIDARITE AUTONOMIE			5,17
404001	COT PAT MALADIE DEPLAFON			167,01
411050	CONTRIB.PC			1278,92
411058	CONTRIBUTION ATI			5,51
501080	COT SAL RAFF		€ 17,22	
501180	COT PAT RAFF			17,22
554500	COT PAT VST MOBILITE			50,79
604971	TRANSFERT PRIMES / POINTS		€ 23,17	
011100	NET A PAYER AVANT PAS			1939,51
558000	PRELEVEMENT A LA SOURCE TX PERSONNALISE 0,00		€ 0,00	

VOIR EXPLICATIONS AU VERSO

* RAPPELS : VOIR DÉCOMPTE

NUMÉRO SÉCURITÉ SOCIALE **[REDACTED]** TOTAUX DU MOIS **€ 2393,68** € 454,17 € 1623,62

COÛT TOTAL EMPLOYEUR **[REDACTED]** NET À PAYER **1 939,51 €** TOTAL CHARGES PATRONALES **[REDACTED]**

BASE SS DE L'ANNÉE **€ 1 721,76** BASE SS DU MOIS **€ 1 971,85**

MONTANT IMPOSABLE DE L'ANNÉE **€ 5 915,56** MONTANT IMPOSABLE DU MOIS **€ 1 971,85**

COMPTABLE ASSIGNATAIRE **DDFIP 078**

MIS EN PAIEMENT LE **27 MARS 2023**

VIRÉ AU COMPTE N° **[REDACTED]**

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

DANS VOTRE INTÉRÊT. CONSERVEZ CE DOCUMENT SANS LIMITATION DE DURÉE

DDFIP DES YVELINES N° ORDRE **L 1751**

BULLETIN DE PAYER MOIS DE **MARS 2023** TEMPS DE TRAVAIL **151,67 H**

GESTION POSTE **22 0840 E17 092** LIBELLÉ **UNIVERSITE PARIS NANTERRE UPN PERS ADM AUX** SIRET **19921204400010**

MIN. **937** NUMÉRO **[REDACTED]** CLÉ **[REDACTED]** N°DOS **20** GRADE **CONTR BIATOSS CDD B** ENFANTS À CHARGE **00** ÉCH. **01** INDICE OU NB. D'HEURES **0356** TAUX HORAIRE OU NBI **[REDACTED]** TEMPS PARTIEL **[REDACTED]**

CODE	ÉLÉMENTS	À PAYER	À DÉDUIRE	POUR INFORMATION
101000	TRAITEMENT BRUT	€ 1726,61		
102000	INDEMNITE DE RESIDENCE	€ 51,79		
200033	REMBT DOMICILE-TRAVAIL	€ 34,23		
201563	PRIME ART. L954-2 C.EDUC.	€ 221,92		
401112	COT SAL VIEILLESSE PLAFON		€ 138,02	
401210	C.S.G. NON DEDUCTIBLE		€ 47,17	
401310	C.S.G. DEDUCTIBLE		€ 133,64	
401510	C.R.D.S.		€ 9,83	
402112	COT SAL VIEILLESSE DEPLAF		€ 8,00	
403312	COTIS PATRON. ALLOC FAMIL			69,01
403398	COT PAT AF MAJORATION			36,01
403412	COT PATR ACCIDENT TRAVAIL			20,40
403512	COT PAT FNAL DEPLAFONNEE			10,00
403612	COT PAT VIEILLESSE PLAF			171,03
403712	COT PAT VIEILLESSE DEPLAF			38,01
403812	CONT SOLIDARITE AUTONOMIE			6,00
404012	COT PAT MALADIE DEPLAFON			140,02
404098	COT PAT MAL MAJORATION			120,02
501010	COT SAL IRCANTEC TR.A		€ 56,00	
501110	COT PAT IRCANTEC TR.A			84,01
551120	COT PAT ASSURANCE CHOMAGE			81,01
554500	COT PAT VST MOBILITE			59,01
011100	NET A PAYER AVANT PAS			1641,89
558000	PRELEVEMENT A LA SOURCE TX PERSONNALISE 1,50		€ 24,97	

VOIR EXPLICATIONS AU VERSO

* RAPPELS : VOIR DÉCOMPTE

NUMÉRO SÉCURITÉ SOCIALE **[REDACTED]** TOTAUX DU MOIS **€ 2034,55** € 417,63 € 834,53

COÛT TOTAL EMPLOYEUR **[REDACTED]** NET À PAYER **1 616,92 €** TOTAL CHARGES PATRONALES **[REDACTED]**

BASE SS DE L'ANNÉE **€ 2 000,96** BASE SS DU MOIS **€ 1 664,66**

MONTANT IMPOSABLE DE L'ANNÉE **€ 4 993,98** MONTANT IMPOSABLE DU MOIS **€ 1 664,66**

COMPTABLE ASSIGNATAIRE **DDFIP 078**

MIS EN PAIEMENT LE **27 MARS 2023**

VIRÉ AU COMPTE N° **[REDACTED]**

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

DANS VOTRE INTÉRÊT. CONSERVEZ CE DOCUMENT SANS LIMITATION DE DURÉE

Service Paie, Pilotage MS, Retraites

Pôle Pensions

La retraite se prépare dès maintenant !

Pour toute question sur votre carrière de fonctionnaire et vos droits à pension civile, le pôle pensions vous reçoit sur rendez-vous au 1^{er} étage de l'aile Ouest de la BU :

Michelle BEUCLER - cheffe de pôle - 01 40 97 98 10

Fanta CISSE - gestionnaire - 01 40 97 74 66

pensions@liste.parisnanterre.fr

Service Accompagnement des Parcours Professionnels (accompagnement individuel)

Lieu

Aile Ouest Bâtiment Bibliothèque
Universitaire-RdC-Gauche



Pour qui ?

Pour l'ensemble des personnels BIATSS,
Enseignants et Enseignants-chercheurs
titulaires et contractuels de l'établissement

Service Accompagnement des Parcours Professionnels (accompagnement individuel)

Pour quoi ?



Le service a pour mission d'accompagner et de conseiller les agents et les collectifs dans les domaines de :

- La formation des personnels
- Le handicap
- Le conseil en évolution professionnelle
- Le conseil aux collectifs de travail

Le handicap

BIEN VIVRE SON HANDICAP À L'UNIVERSITÉ

Accompagnement des parcours vous appui dans vos démarches et vous apporte des solutions pour améliorer votre environnement professionnel.



- Accompagnement des personnels en situation de handicap dans leurs démarches et aide à faire valoir leurs droits



- Accompagnement au montage administratif des dossiers RQTH



- Aménagement des postes de travail



- Information des personnels en situation de handicap



La qualité de vie au travail (QVT)



Démarche qui regroupe toutes les actions qui permettent de concilier qualité des conditions de vie et de travail des agents et qualité du service public

👉 La QVT devient la QVTC : Qualité de Vie et des Conditions de Travail

Les actions menées à l'Université Paris Nanterre :

- Prévention des risques psycho-sociaux (formation des cadres...)
- Cellule de veille sociale
- Espace d'accueil et d'écoute / Réseau PAS
- Enquêtes sur les risques professionnels BIATSS, Enseignants et Enseignants Chercheurs
- Développement du télétravail

Service Accompagnement des Parcours Professionnels (accompagnement individuel)

formation.personnel@liste.parisnanterre.fr

handicap@liste.parisnanterre.fr

- La responsable de service

Sophie Le Bars / sophie.lebars@parisnanterre.fr

- L'adjoint à la cheffe de service

Saïd Mohand Kacimi / said.kacimi@parisnanterre.fr

- La conseillère en évolution professionnelle

En cours de recrutement ⇒ contacter la cheffe de service

- Les gestionnaires de la formation

Maud Hamiane / maud.hamiane@parisnanterre.fr

Sarah Saidj / s.saidj@parisnanterre.fr Egaleme nt référente handicap

Les services auxiliaires de la DRH

- Le service d'action sociale
- La médecine préventive
- L'ingénieur hygiène et sécurité et les travaux du CHSCT

**La DRH reste à votre écoute et à votre disposition
pour répondre au mieux à vos attentes**



Pour toutes questions :

- Contactez votre gestionnaire



- Consultez le site intranet :

parisnanterre.fr



**Toute l'équipe de la DRH vous
remercie pour votre attention**

Merci